



HAL
open science

Genèse des études sur la Grèce franque : des “ épîtres cachées et enfermées dans le Vatican ” aux sources de l’Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois de Charles Du Cange (BnF, ms fr. 9473, deuxième partie)

L. Voisin

► **To cite this version:**

L. Voisin. Genèse des études sur la Grèce franque : des “ épîtres cachées et enfermées dans le Vatican ” aux sources de l’Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois de Charles Du Cange (BnF, ms fr. 9473, deuxième partie). Charles Du Cange, historien de la Grèce franque, GRHis (UR3831); École française d’Athènes, Oct 2022, Mont Saint-Aignan, France. hal-04228781

HAL Id: hal-04228781

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04228781>

Submitted on 4 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Genèse des études sur la Grèce franque :
des « épîtres cachées et enfermées dans le Vatican » aux sources
de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*
sous les empereurs françois
de Charles Du Cange (BnF, *ms fr. 9473*, deuxième partie)*

Ludivine Voisin (École française d'Athènes/GRHis)

Résumé

La publication de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* en 1657 marque la naissance d'une nouvelle discipline dont l'horizon géographique et chronologique embrasse l'ensemble des contrées grecques qui passent sous l'autorité des Latins – Francs, Vénitiens – après la conquête de Constantinople en 1204. Les historiens qui se sont penchés sur le fondateur de ce champ d'études, Charles Du Fresne Du Cange, ont principalement porté leur attention sur le philologue et le byzantiniste ; ils ont mis en évidence la primauté du contexte politique dans les choix intellectuels qu'il opère dans la dernière partie de sa vie. La présente étude a pour ambition de remonter la chronologie du parcours intellectuel de Du Cange avant les années 1660 ; à travers l'examen de la méthode qui était le récit publié en 1657, il s'agit de saisir les multiples circonstances politiques, intellectuelles et religieuses qui donnent naissance au nouvel objet historique.

Abstract

The publication of the *Histoire de l'Empire de Constantinople* in 1657 gave birth to a new discipline whose geographical and chronological scope embraced all the Greek countries under the authority of the Latins – Franks, Venetians – after the conquest of Constantinople in 1204. The historians who studied the founder of this field, Charles Du Fresne Du Cange, have mainly focused their attention on the philologist and the byzantinist, and they have highlighted the primacy of the political context in the intellectual choices made by Du Cange in the last part of his life. The present study aims at tracing the chronology of Du Cange's intellectual journey before the 1660s: through the examination of the method which supports his published work in 1657, it aims at grasping the political, intellectual and religious background creating a new historical object.

En 2015, William Duba et Chris Schabel éditent 277 actes dressés par la chancellerie pontificale pour la Grèce franque et l'Empire latin de Constantinople. En publiant ces lettres *in extenso*, les éditeurs accomplissent une révolution critique : ils reviennent aux sources de la domination latine en Grèce, qu'ils éditent sous une forme complète et débarrassée des erreurs de lectures et

des biais idéologiques des copistes et éditeurs précédents. Ce travail questionne les méthodes et les regards adoptés depuis quatre siècles par ceux qui ont érigé les études sur la Grèce franque en discipline historique ¹. D'après Daniel Stolzenberg, tout domaine scientifique constitué de praticiens est conscient de lui-même, auto-reproducteur, défini par des méthodes et une terminologie spécifiques, des œuvres qui font autorité, un programme de problèmes à résoudre et une condition professionnelle ². Bien des éléments de cette conception contemporaine des disciplines scientifiques ne s'appliquent pas au XVII^e siècle, encore moins au champ d'études qui naît sous la plume de Charles Du Fresne Du Cange (1610-1688) en 1657. L'auteur consacre certes sa première œuvre publiée à l'Empire latin de Constantinople, mais, en réalité, sa curiosité l'a déjà conduit à explorer d'autres domaines, tels que l'étude du passé et des lettres à Byzance, l'histoire de France, la philologie, la généalogie ou encore l'héraldique ³. Et pourtant, l'érudit polymathe termine la préface de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, en 1657, en souhaitant que son travail soit poursuivi et amendé par d'autres : il entend donc bien fonder une tradition. Le critique littéraire Léon Feugère reconnaît d'ailleurs qu'il est un « compilateur érudit », qui pose les fondations d'une œuvre dont il laisse à ses successeurs le soin de bâtir les murs. Pour preuve, jusqu'au renouvellement entrepris par Jean-Alexandre Buchon, en 1846, les historiens français et allemands de la Grèce médiévale puisent largement dans son œuvre, de manière assumée ou non ⁴. Du Cange est encore abondamment cité au début du XX^e siècle puis la filiation se perd à mesure que se renouvellent les questionnements et les méthodes des historiens : en 1969, Antoine Bon, auteur d'une synthèse historique et archéologique sur la Morée franque, affirme que l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* n'a permis aucune avancée du point de vue des connaissances, en particulier sur la Morée, avant Buchon. En 1976,

* Charles Du Fresne Du Cange utilise à plusieurs reprises le terme « épître » pour désigner les bulles émises par la chancellerie pontificale : DU CANGE 1657, Préface, p. 20, 53, 59, 72, 77, 98, 243. Nous préférons le terme générique de « lettre ». Sur les différents types de lettres pontificales, voir BARBICHE 1975, p. lxx-lxxxix ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 95-101. Le BnF, *ms fr. 9473* est divisé en trois parties. Sauf mention contraire en note, notre étude repose sur la deuxième partie, intitulée, au tout début du manuscrit, *Histoire Generale de ce que les François & les Latins ont fait de plus memorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres, iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez : iustificée par les Ecrivains du temps, & par plusieurs Chroniques, Chartes, & autres Pieces non encore publiées*. Au début de la partie en question, Du Cange donne un titre légèrement différent et plus long : *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, contenant ce qui s'est passé de plus memorable dans cet empire, depuis que les François s'en rendirent maistres, iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez (...)*. Concernant l'analyse de la première partie, ainsi que la structure générale du BnF, *ms fr. 9473*, nous renvoyons à GRIVAUD 2022 et à l'étude de CHENY 2023. Nous remercions C. Schabel, G. Grivaud, A. Girard, M. Olympios, A.-M. Cheny, Ph. Trélat et N. G. Chrissis d'avoir relu notre texte et fourni des conseils bibliographiques, ainsi que T. Shawcross d'avoir partagé ses publications sur Du Cange.

¹ Une réflexion similaire a été entreprise autour de la naissance et du développement des études byzantines en Europe entre les XV^e et XIX^e siècles, lors d'une conférence organisée à l'université d'Harvard en octobre 2017 : ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021.

² STOLZENBERG 2015, p. 422.

³ De nombreux manuscrits rédigés par l'érudit ou ayant appartenu à Du Cange ne sont pas datés : par exemple, le BnF, Arsenal, *ms 5256* contient un traité sur les armes et les blasons des maisons nobles de Provence, d'Amiens et de Venise, ainsi que des généalogies des noblesses d'Angleterre et de France. Avant 1657, Du Cange rédige assurément un *Recueil d'histoires et de blazons* (1633) et un *Traité du droit et comportement des armes* (1635). Parmi ses nombreux travaux publiés après 1657, citons, entre autres : DU CANGE 1668, DU CANGE 1680, JEAN ZONARAS 1686-1687, et DU CANGE 1688 : PASTOUREAU 1981, p. 505-507 ; BLOCH 1981, p. 516-539 ; GIRARD 1988, p. 82-83 ; SHAWCROSS 2021b, p. 383-385. Voir aussi les contributions de CHENY 2023 et TRELAT 2023 dans ce volume.

⁴ Citons notamment LE BEAU 1757-1817 ; MICHAUD 1817-1825 ; ZINKEISEN 1832 ; FALLMERAYER 1830-1836 ; FEUGERE 1852, p. 31, 33 ; BON 1969, vol. 1, p. 5, 6 ; CARILE 1972, p. 3.

l'historien américain Robert Lee Wolff qualifie même l'étude de Du Cange de « relique intéressante »⁵. Le récit chronologique de l'établissement des Latins en Méditerranée orientale établi en 1657 ne fait plus autorité aujourd'hui chez les spécialistes de la Grèce franque : les découvertes et rééditions de sources, à partir desquelles les historiens ont renouvelé leurs questionnements, ont définitivement classé cette *Histoire de l'Empire de Constantinople* parmi les œuvres dépassées⁶.

Si le nom et le titre de l'œuvre de Du Cange se sont effacés des pages consacrées à l'histoire de la Grèce franque aux XX^e et XXI^e siècles, que reste-t-il aujourd'hui de la méthode et du discours produits dans l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* ? S'interroger sur l'héritage que Du Cange laisse à ses successeurs nécessite de revenir sur les circonstances qui donnent naissance au champ d'études au milieu du XVII^e siècle. Par cette approche externaliste, il s'agit aussi de s'interroger sur l'historien lui-même et sur ses motivations : dans le parcours intellectuel de Du Cange, le précurseur de la Grèce franque est le chaînon qui le fait passer d'historien de la France à byzantiniste. Le poids de l'intellectuel dans la genèse d'un autre champ disciplinaire, l'histoire byzantine, a récemment été analysé par Teresa Shawcross. Selon l'auteure, dans la dernière partie de sa vie intellectuelle, Du Cange s'intéresse à Byzance par défaut ; sa tentative avortée d'obtenir le soutien du pouvoir royal pour son activité d'historien de la France réoriente ses intérêts vers Byzance. Les choix intellectuels de Du Cange sont donc façonnés par les exigences de ses patrons mais aussi par sa formation⁷. Les deux domaines scientifiques créés par Du Cange n'étant pas clairement distincts dans l'esprit des érudits du XVII^e siècle, revenir à la période médiane du parcours intellectuel de l'érudit, celle qui voit sa première publication, permet de s'interroger sur l'opportunisme du savant avant les années 1660. Afin de saisir les multiples facteurs qui orientent ses choix avant son accomplissement en tant qu'historien byzantiniste, il convient de revenir sur le contexte politique à l'origine de la genèse du projet et d'analyser la méthode et le discours produit sur la papauté, la monarchie et les Grecs aux temps de la Quatrième croisade⁸.

⁵ « Du Cange's majestic study of 1657, his first book, even as reedited by Buchon in 1826, now seemed little more than an interesting relic » : WOLFF 1976, Preface. Pourtant, comme l'attestent plusieurs études rééditées dans le volume de 1976, l'auteur utilise souvent Du Cange, à travers l'édition de Buchon, dans les travaux qu'il mène dans les années 1940-1950 : WOLFF 1976. Avant lui, un autre spécialiste anglophone de la domination latine en Grèce, William Miller, a également puisé dans la première œuvre publiée de Du Cange pour établir sa synthèse historique parue au début du XX^e siècle : MILLER 1908.

⁶ Du Cange est encore convoqué pour discuter des points de chronologie ou de généalogie. Cependant, dans son étude sur l'Empire latin de Constantinople, VAN TRICHT 2011 ne cite pas Du Cange. N. G. Chrissis, auteur d'une récente synthèse sur la papauté et la Grèce franque, précise un fait historique en s'appuyant sur Du Cange mais l'érudit est absent de la rétrospective historiographique que dresse l'auteur : CHRISISS 2012, p. 28.

⁷ SHAWCROSS 2021a, p. 146, 162-167.

⁸ L'*Histoire de l'Empire de Constantinople* figure parmi les œuvres insérées à la *Byzantine du Louvre*, ce qui suppose que les limites temporelles établies entre des deux périodes de l'histoire de la Grèce ne sont pas étanches dans l'esprit des directeurs de la collection. Espérons que la publication des documents de travail de Du Cange, qui restent en grande partie non datés, permettra un jour de rétablir toutes ces œuvres dans son parcours intellectuel, et de saisir avec davantage d'acuité la manière dont s'élaborent et s'articulent ses choix et sa méthode.

LE POIDS DU CONTEXTE POLITIQUE DANS LA GENESE DE L'ŒUVRE

Les circonstances officielles qui président à la naissance des études sur la Grèce franque sont clairement énoncées par Du Cange dans l'*Epistre* qu'il rédige à l'attention du roi : le récit de la conquête de la Grèce doit servir l'ambition politique du Roi Soleil. Du Cange n'est pas le premier érudit à s'intéresser à l'établissement des Latins en Grèce après 1204⁹. Toutefois, il est le premier historien à détacher la séquence de l'histoire de la Grèce écrite après la Quatrième croisade de son précédent byzantin et de l'histoire des croisés en Terre sainte. Le territoire qu'il isole ne comprend que la Grèce : Chypre est exclue¹⁰. La séquence historique, qui débute en 1198, avec l'appel à la croisade, et qui se termine en 1468, par la prise de Corinthe par les Ottomans, dépasse les deux reconquêtes/conquêtes de Constantinople (1261 et 1453) afin d'établir une continuité historique entre l'Empire latin et les autres États francs – duché d'Athènes, principauté de Morée – et donner une cohérence et une autonomie à l'espace d'étude¹¹. Malgré tout, pour que cette séquence ait une existence propre, il lui faut des césures temporelles bien identifiables. Or, le *terminus ad quem* donné par Du Cange n'est pas clairement défini ; l'auteur ne rédige pas de conclusion et il justifie l'état inachevé de son travail par un manque de temps nécessaire pour « digérer » ses lectures¹².

En réalité, la mise en exergue de cette séquence historique n'a pas pour dessein de créer une catégorie d'étude en soi, encore moins une période historique dans les études sur la Grèce, mais d'intégrer le récit à une histoire plus prestigieuse, celle de la France, dont l'épaisseur historique est rappelée dans la préface¹³. D'un point de vue méthodologique, en rendant autonome la séquence médiévale de l'expansion « française » en Orient, l'historien peut plus facilement mettre en valeur ses acteurs, les empereurs latins, dont Louis XIV est désigné comme le digne héritier, trois ans après son sacre. En rédigeant en français, et non en latin, Du Cange exalte la puissance de tout un peuple, qui doit prendre conscience de sa longue et prestigieuse histoire. Le discours historique doit convaincre le jeune prince qu'il a hérité de ses aïeux d'une mission divine, qui consiste à unir les chrétiens dans une nouvelle croisade, dont l'objectif est Constantinople, désormais asservie par les Ottomans¹⁴. Si les circonstances politiques président à la naissance des études sur la Grèce franque, le contexte religieux et intellectuel du milieu du XVII^e siècle pèse aussi sur la genèse du nouvel objet historique.

⁹ Dès la fin du Moyen Âge, des chroniqueurs font le récit de l'établissement des Vénitiens en Grèce, s'appuyant pour certains sur des documents de la chancellerie vénitienne : citons Andrea Dandolo (vers 1343-1352), Niccolò Trevisan (XIV^e siècle), Lorenzo de Monacis (années 1420-1430), Antonio Morosini (XV^e siècle), Gian Giacomo Caroldo (début du XVI^e siècle) ou encore Gasparo Zancaruolo (1519) : THIRIET 1954, p. 242-255, 262-285 ; DURSTELER 2014, p. 1-2.

¹⁰ GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020, p. 26-27. Chypre est exclue alors qu'elle est conquise avant le pontificat d'Innocent III, dont les lettres émaillent le récit de Du Cange. Concernant le lien entre la Terre sainte et la conquête de Constantinople, il a été établi quelques années avant la publication de Du Cange par Thomas Fuller dans son histoire générale des croisades, parue en 1639 : FULLER 1840 ; LOCK 1995, p. 28 ; CONSTABLE 2001, p. 7.

¹¹ DU CANGE 1657, p. 1, 304.

¹² « que le peu de temps que i'ay eu à la digerer m'en pouuoit fournir » : DU CANGE 1657, Préface.

¹³ DU CANGE 1657, Préface ; SHAWCROSS 2021a, p. 162-163.

¹⁴ CHENY 2010, p. 689-693, 697-698, 707 ; GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020, p. 26-27 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146-147. Sur le contexte politique, nous renvoyons aux études de BIANCO 2023 et CHENY 2023.

1657 : UNE ETAPE-CLEF DANS LE PARCOURS INTELLECTUEL DE DU CANGE

Les mutations de l'érudition sous l'effet de la professionnalisation aux XVI^e-XVII^e siècles façonnent la méthode et l'objet historique qui voit le jour en 1657. L'époque à laquelle Du Cange entreprend d'écrire l'histoire de la Grèce franque est marquée par le combat que se livrent érudits catholiques et protestants : la « théologie positive », qui prône un retour aux sources, crée un élan archivistique, auquel participe amplement Du Cange ¹⁵.

Le savant élabore son *Histoire de l'Empire de Constantinople* à partir de deux catégories de documents glanés dans des dépôts d'archives et bibliothèques ou encore transmis par des érudits et des officiers du royaume, tels que Vyon-d'Hérouval ¹⁶. Du Cange produit une partie de ses sources : il transcrit des textes inédits, intégralement ou partiellement, ou en fait des résumés, transformant ainsi les informations en faits historiques. C'est le traitement qu'il réserve notamment aux chroniques manuscrites – Albéric, Baudoin d'Avesnes – et aux bulles des papes conservées dans le Trésor des chartes ¹⁷. Mais toutes les sources ne sont pas produites par l'historien : est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal un recueil de formulaires vierges que Du Cange a établi pour prendre des notes à l'occasion de ses recherches en bibliothèques ¹⁸. L'historien s'appuie inévitablement sur d'autres auteurs pour accéder au corpus qu'il mobilise majoritairement dans son *Histoire de l'Empire de Constantinople* : les sources pontificales. En tant que laïc, il n'a pas accès aux archives du Vatican fondées en 1612. En réalité, de nombreuses lettres inédites, subtilisées ou transmises par les destinataires circulent et des bullaires sont édités dès le XVI^e siècle. Du Cange regrette de ne pas pouvoir consulter ces documents mais, en aucun cas, cela ne constitue une entrave à son travail d'historien : l'ère de la diplomatique et de la critique externe du document ne s'est pas encore imposée comme unique méthode puisque Mabillon (1632-1707) rédige son *De re diplomatica* en 1681 ¹⁹. Du Cange peut donc mobiliser ce corpus sans risquer d'attirer les critiques ; en marge de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, il fait la liste des documents qu'il a consultés. Conjuguées aux formulaires vierges du BnF, Arsenal, *ms 3533*, bien qu'il ne soit pas daté, ces notes permettent de reconstituer, en partie, le corpus des sources pontificales sur lequel s'est appuyé Du Cange.

¹⁵ LE GOFF 2014, p. 48-52 ; LEVITIN 2019, p. 3.

¹⁶ Du Cange s'installe à Paris à partir de 1668, ce qui facilite son travail de collecte, en particulier à la Bibliothèque du roi, à la Colbertine ou encore à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Toutefois, il fréquente probablement les bibliothèques et les dépôts d'archives de la capitale avant cette date : voir BLOCH 1981, p. 513-515, 540-544 ; GIRARD 1988, p. 79-80, ainsi que l'étude de GRIVAUD 2023. En outre, son réseau de connaissances lui permet d'obtenir des documents bien avant 1668 : BnF, Arsenal, *ms 5260* contient une note mentionnant « plusieurs titres originaux communiqués par Mr de Wyon » en octobre 1656 (f. 166-167). Voir FEUGERE 1852, p. 12 ; SAMARAN 1981, p. 499 ; SHAWCROSS 2021a, p. 152.

¹⁷ BnF, *ms fr. 9474*, f. 49v n°21, f. 52, f. 53r n°40-41, f. 54v n°54 et 56 ; BARBICHE 1975, p. xvii, lxx.

¹⁸ BnF, Arsenal, *ms 3533* ; ce manuscrit n'est pas daté et il reste difficile de fixer la période au cours de laquelle Du Cange a utilisé ces formulaires. Plus tard dans sa carrière, il constitue des fiches et complète des formulaires vierges à la manière des érudits réunis autour de Baluze, chef de la bibliothèque personnelle de Colbert à Paris : SHAWCROSS 2021a, p. 153-154, 160. Th. Girard dresse une liste des lectures de Du Cange à partir de plusieurs manuscrits inédits, mais la consultation de ces œuvres ne peut être datée : GIRARD 1988, p. 85-87.

¹⁹ FUMAROLI 1977, p. 27-28 ; QUANTIN 2004, p. 599, 600 ; MORSEL 2004, p. 277-278.

Le savant convoque trois catégories de documents, au moins pour les pontificats d’Innocent III à Grégoire IX (1198-1241) : il utilise tout d’abord une source narrative, la *Vie et la geste d’Innocent III (Vita et Gesta Innocentii PP. III)*, complétée en 1208 et publiée à plusieurs reprises à partir du XVII^e siècle. Les chapitres 60 à 119 exposent la Quatrième croisade et les rapports entre Rome et l’Église grecque ; de nombreuses lettres y sont citées, parfois intégralement. Ce récit élogieux est sans doute élaboré par un familier de la chancellerie²⁰. L’érudit utilise aussi des documents normatifs. Peu de décrétales sont citées²¹. En revanche, les lettres des papes du XIII^e siècle, dont la publication a débuté au XVI^e siècle, sont nombreuses. Innocent III demeure le pape pour lequel l’effort de publication a le plus progressé depuis un siècle²². Pour les autres pontificats, Du Cange utilise les lettres secrètes et curiales sans qu’il soit possible d’identifier des éditions précises, à l’exception des *Annales Minorum* de Luke Wadding (1588-1657)²³.

En 1657, une partie importante de ces lettres a déjà été publiée dans les *Annales ecclésiastiques* de Cesare Baronio (1538-1607), qu’Odorico Rinaldi (1595-1671) continue au XVII^e siècle. Baronio est un fervent défenseur de Rome, un opposant à la Réforme protestante et un contradicteur des *Centuriateurs* de Magdebourg. Les seize volumes, publiés depuis 1588, fournissent des informations précieuses tirées des registres du Vatican²⁴. L’organisation chronologique des *Annales* a pour objectifs d’inscrire la papauté dans une histoire pluriséculaire, fondant ainsi sa légitimité, mais aussi de faire de l’ouvrage un outil commode à utiliser. Baronio y défend la primauté, l’immuabilité, l’infaillibilité et la supériorité de l’institution pontificale tout en affirmant être au plus proche des sources. Les lettres des papes sont résumées, citées par extraits ou *in extenso*. Rappelons que toutes celles rédigées par la chancellerie pontificale ne sont pas copiées dans les registres²⁵. Baronio et Rinaldi ont donc accès à une information incomplète et ils effectuent, à leur tour, une sélection. À l’extrémité de la chaîne de transmission, Du Cange dispose donc d’une information fragmentaire, et il ne peut

²⁰ BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 49 ; FOSSIER 2013, p. 180-182, 186.

²¹ Du Cange utilise des décrétales dans la première partie de son œuvre qui contient les *Observations sur l’histoire de Geoffroy de Villehardouin* : DU CANGE 1957, première partie, p. 247, 338. La *Compilatio decretalium Honorii III* d’Innocent de Ciron, publiée à Toulouse en 1645, est mentionnée dans le recueil de formulaires du BnF, Bibliothèque de l’Arsenal, ms 3533, f. 46. Il prévoit aussi de consulter, à une date inconnue, une collection du pontificat d’Innocent III publiée à Venise en 1610 : les *Epist. Decretales Innoc. III [...] edit Venet.* (BnF, Bibliothèque de l’Arsenal, ms 3533, f. 97). Des décrétales de Grégoire IX, dont il existe plusieurs éditions aux XVI^e-XVII^e siècles, sont aussi mentionnées : *Decretales Gregorii IX* (BnF, Bibliothèque de l’Arsenal, ms 3533, f. 222v). Encore une fois, l’absence de datation de ce manuscrit empêche de savoir à quel moment il a consulté ces titres, si ces collections lui ont permis de rédiger son récit de 1657.

²² En 1543, le cardinal Sirleto (1514-1585) publie les deux premiers registres des lettres d’Innocent III, suivi, en 1625, par Paul du May, qui édite cinquante-trois lettres. Nous ne savons pas si Du Cange a consulté ces deux éditions. Assurément, il prévoit d’utiliser l’édition complète de plusieurs registres établie par des membres du collège de Foix, avec des commentaires de François Bosquet (1605-1676), en 1635 : *Regestum ejusd. Innocentii edit Bosqueti* (BnF, Bibliothèque de l’Arsenal, ms 3533, f. 97r-v). Il entend aussi consulter deux éditions de lettres, dont l’une est parue à Cologne en 1575 : les *Acta Innoc. III* et les *Epistolae Innocentii III edit Colon. 1575* (BnF, Bibliothèque de l’Arsenal, ms 3533, f. 33v-34). Voir la note précédente à propos des problèmes liés à ce manuscrit et DELISLE 1858, p. 8 ; BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 109-250.

²³ DU CANGE 1657, p. 77, 136-137, 142. Le 25^e volume des *Annales Minorum* paraît en 1622.

²⁴ FUMAROLI 1994, p. vii ; QUANTIN 2004, p. 597-603 ; JOASSART 2005, p. 38 ; KEENAN 2015, p. 749-751, 753, 756-757, 761, 765 ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 90-91 ; BAUER 2020, p. 146-147, 211.

²⁵ À titre d’exemple, W. Duba et C. Schabel estiment à moins de 20% le pourcentage de lettres copiées et qui concernent Chypre au XIII^e siècle : DUBA, SCHABEL 2015, p. 90.

s'appuyer que sur l'autorité qu'il confère aux annalistes pour fonder l'authenticité de sa documentation ²⁶.

Bien qu'indirecte et partielle, la documentation pontificale publiée depuis un siècle contribue au façonnage de l'objet d'étude né sous la plume de l'historien en 1657 ; la Grèce franque est, en effet, un sujet de préoccupation majeur des trois premiers papes du XIII^e siècle. Autrement dit, si Du Cange choisit de s'y intéresser, c'est aussi par opportunisme intellectuel, d'autant que les lettres pontificales présentent des atouts certains dans la compétition que se livrent érudits catholiques et protestants au XVII^e siècle. Le plus souvent, les documents sont datés : la date et le lieu constituent des critères objectifs suffisants pour établir l'authenticité et donner une crédibilité au récit chronologique. En outre, leurs rédacteurs, les scribes, sont contemporains des faits qu'ils rapportent. Évidemment, Du Cange n'a pas les moyens de vérifier les erreurs et les interpolations des copistes et des éditeurs des lettres. Cependant, le caractère normatif et administratif des lettres les met au-dessus de tout soupçon de fiction littéraire puisque la narration d'événements n'est pas une fin en soi. L'autorité de ces documents ne découle donc pas de leurs auteurs, mais de leur nature-même. Enfin, afin de rendre crédible et impartial son récit, Du Cange le rédige dans un style neutre ; son écriture sèche et épurée a pour objectif de faire sortir l'histoire du genre littéraire. Il fait rarement des commentaires afin de ne pas rompre le cours de l'histoire, qui semble s'écrire d'elle-même. Pour rendre son récit plus efficace encore, il l'établit de manière chronologique, en suivant les règnes des empereurs latins, dont la succession est réglée par les preuves qu'il se « contente » de mettre en série et qui, systématiquement mentionnées en marge, constituent un canevas à partir duquel il brode son histoire ²⁷. Le caractère inachevé de l'œuvre renforce l'idée selon laquelle l'histoire est donnée par les sources : l'historien n'est là que pour organiser des faits, sans les interpréter, ni les synthétiser, ni même en faire un bilan.

Bien que les documents pontificaux revêtent un caractère normatif, en les transformant en sources, Du Cange utilise leur richesse narrative ; les actes, que nous appelons « lettres » ou « bulles », suivent une structure fixe – protocole, contexte, eschatocole – suivant laquelle, de l'exposition des faits et de la requête formulée auprès du Siège apostolique doit découler un arbitrage ²⁸. Le détail des faits qui y sont exposés permet à l'érudit de rédiger une « histoire parfaite », c'est-à-dire complète, de constituer des biographies, de retrouver la chronologie précise des événements ou encore d'expliquer des termes : par exemple, deux lettres d'Innocent III permettent à l'historien de rectifier un détail de la vie du marquis de Montferrat ou encore d'établir la correspondance entre les titres de « bail » et de « podestat ». Les lettres d'Innocent III et d'Honorius III permettent encore de discuter l'attribution aux ducs d'Athènes

²⁶ QUANTIN 2004, p. 607-608, 611-612, 616-618 ; LEVITIN 2019, p. 19-22. En 1683, Baronio est loué par Du Cange qui le considère comme un érudit en quête de vérité, entendue au sens d'authenticité : JOASSART 2005, p. 38. D'ailleurs, Baronio intitule son œuvre *Annales*, et non pas *Histoire*, afin d'entretenir la fiction de l'authenticité. S'il est vrai qu'il discute ses sources, l'histoire est avant tout un instrument de controverse pour détruire les arguments adverses : CHEDOZEAU 2001, p. 166-168 ; HARDY 2016, p. 22.

²⁷ Les empereurs Baudouin 1^{er}, Pierre et l'impératrice Catherine donnent leur nom à des parties du récit : DU CANGE 1657, p. 13, 65, 200. Les noms des autres empereurs défilent dans les marges.

²⁸ DUBA, SCHABEL 2015, p. 95-101.

du titre de « sires de Thèbes »²⁹. Les actes pontificaux intéressent aussi Du Cange dans le cadre d'un savoir encyclopédique, destiné à un public d'érudits mais aussi de non-spécialistes. Il a conscience de la complexité des institutions d'origine byzantine mentionnées dans son *Histoire de l'Empire de Constantinople* ; il explique, par exemple, l'étymologie du terme « crustique » et éclaire les différents statuts des monastères byzantins grâce aux lettres d'Innocent III et d'Honorius III³⁰.

Utiliser ce type de documents dans une œuvre littéraire, précisément historique, n'est pas une nouveauté. Depuis le IV^e siècle, des historiens et chroniqueurs les convoquent en les paraphrasant ou en les retranscrivant littéralement, comme Eusèbe de Césarée, dans un contexte de polémiques religieuses³¹. Plus tard, au début du XV^e siècle, Lorenzo de Monacis utilise à son tour des lettres dans sa chronique de Venise, mais les humanistes convoquent peu ces sources³². Du Cange renoue donc avec la tradition antique des historiens ecclésiastiques, mais il s'inscrit aussi dans une autre filiation méthodologique, plus proche, puisqu'il copie la méthode de Baronio et de Rinaldi : comme eux, il cite ses sources en marge, prétend écrire dans un style simple, sans ornement, adopte un ordre chronologique, et interfère peu. Si l'on remonte encore la généalogie de ces modèles d'historiens catholiques, Baronio est lui-même influencé par l'augustin Onofrio Panvinio (1530-1568), auteur d'une *Historia ecclesiastica*³³. Si la continuité méthodologique de Du Cange avec les historiens catholiques ecclésiastiques, pour qui Dieu est derrière chaque action, est manifeste, et, si la Providence divine « préside à toutes les actions des hommes », Du Cange se distingue toutefois de ses modèles : d'une part, l'organisation de son récit selon l'ordre des règnes des empereurs suggère que les hommes sont les moteurs de l'histoire ; d'autre part, Du Cange écrit une histoire politique et militaire, pas ecclésiastique³⁴.

La convocation des sources pontificales doit servir une histoire « parfaite », c'est-à-dire « un corps entier qui ne soit pas défectueux », un récit dont personne ne pourra contester la justesse d'interprétation. Dans cette optique, Du Cange établit une hiérarchie : par exemple, dans le récit qu'il fait de la capture de l'empereur Pierre de Courtenay (1216-1217) par le despote Théodore Comnène Doukas, le 28 juillet 1217, Du Cange tente de démêler les circonstances de l'événement en convoquant d'abord des sources latines, puis un auteur byzantin, et enfin des documents de la chancellerie pontificale. Au départ, il n'accorde aucun crédit à la version de Saint Marian d'Auxerre, qui met en évidence une reddition de l'empereur « François » précédant sa capture, ni à celle d'un autre chroniqueur latin, qui souligne la naïveté

²⁹ DU CANGE 1657, Préface, p. 25, 32, 46.

³⁰ DU CANGE 1657, Préface, p. 47, 53 ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 58, 63-65.

³¹ MOREAU 2015, p. 23-24, 45.

³² MARIN 2012, p. 252 ; BAUER 2020, p. 10.

³³ Déjà, au XVI^e siècle, Panvinio insère des lettres pontificales, tirées des registres du Vatican, suit un ordre chronologique et mentionne les années en marge : BAUER 2020, p. 166-178.

³⁴ DU CANGE 1657, p. 77 ; QUANTIN 2004, p. 607-608, 611-612, 616-618 ; KEENAN 2015, p. 749-751, 753, 757, 761, 765. La filiation de Du Cange avec les historiens ecclésiastiques ne surprend pas puisque l'Amiénois a étudié chez les Jésuites. Le cercle d'érudits avec lesquels il entretient une correspondance tout au long de sa vie est composé en grande partie de religieux dominicains, bénédictins et jésuites. Citons Jean Mabillon, Michel Germain, Daniel van Papenbroch ou encore Pierre Poussines : voir les BnF, *ms fr. 9502*, et Arsenal, *ms 3543* ; FEUGERE 1852, p. 53-54 ; JOASSART 2005. La place accordée par Du Cange à Dieu dans l'histoire est presque imperceptible. Sans doute se prémunit-il de toute critique puisque les querelles confessionnelles ont contribué à la rationalisation et à la sécularisation de l'écriture de l'histoire depuis les années 1620 : GRELL 1996, p. 176-192.

des « François » attaqués lors d'un dîner. La narration du chroniqueur byzantin Georges Akropolitès présente, quant à elle, le despote d'Épire comme un chef de guerre victorieux : à aucun moment, la source byzantine ne mentionne « l'insigne perfidie » de Théodore Doukas, relatée ailleurs par les chroniqueurs latins ; selon l'auteur byzantin, l'empereur grec aurait ainsi capturé Pierre de Courtenay à la suite de sa défaite. Mais Du Cange s'étonne qu'Honorius III mentionne bien la captivité de son légat Giovanni Colonna, mais pas celle de l'empereur ; c'est l'emploi du terme « traîtreusement » par le pape, traduit du latin par Du Cange, qui convainc l'historien que la capture de l'empereur et du légat est le résultat d'une intrigue menée par le « traître » empereur byzantin. Akropolitès est donc coupable de « fausseté » et de « dissimulation » : la source pontificale est plus fidèle à la vérité que la chronique grecque³⁵. Aujourd'hui encore, les spécialistes de la Grèce franque peinent à préciser les circonstances de l'événement ; en comparant d'autres sources, Nikolaos G. Chrissis constate que plusieurs auteurs latins font preuve de sensationnalisme, et que leurs préjugés à l'égard des Byzantins déforment les faits qui leur sont rapportés. Les scribes de la chancellerie pontificale reçoivent et relaient les informations à travers ce même filtre déformant. N. G. Chrissis ajoute que la version d'Akropolitès est corroborée par d'autres auteurs latins et grecs, auxquels Du Cange n'a peut-être pas eu accès, et que le chroniqueur grec n'a que peu d'intérêt à encenser Théodore, puisqu'il est considéré comme un usurpateur par les empereurs de Nicée, qu'Akropolitès sert³⁶.

En réalité, pour Du Cange, Akropolitès n'est pas coupable de mensonge parce qu'il est Grec. Ailleurs, l'érudit s'appuie autant sur des auteurs latins que grecs, et il invalide même un récit latin par des sources grecques : par exemple, lors du récit de la reconquête byzantine de Constantinople (1261), Du Cange confirme la date donnée par les auteurs latins grâce aux récits d'Akropolitès et de Georges Pachymère. Il rejette la version latine, qui affirme que les Génois ont prêté main forte aux Byzantins, puisqu'aucun auteur grec ne les mentionne³⁷. Malgré tout, le statut supérieur des sources pontificales *per se* justifie leur utilisation afin de corriger les auteurs précédents qui ont écrit sur la Grèce latine, comme nous l'avons démontré plus haut ; Du Cange entreprend ainsi d'« entremêler plusieurs circonstances que [ses prédécesseurs] ont omises » et qui « sont nécessaires pour une entière connaissance ». Les documents pontificaux sont des preuves suffisantes, validant ou infirmant d'autres récits : ils redressent, selon lui, « les défauts et les anachronismes qui [se sont] glissés chez les auteurs modernes »³⁸.

Le croisement de ces sources avec les chroniques citées plus haut permet enfin à Du Cange de formuler des hypothèses, preuves de son intervention en tant qu'historien dans son récit, par exemple au sujet de l'effectif de l'armée de Michel Paléologue en 1261 ; alors que Nicéphore Grégoras (1295 ?-1360 ?) avance un contingent de 800 hommes, que Teodoro Spandugino (14.- 1538 ?) suggère le nombre de 25 000, une lettre d'Urbain IV mentionne une armée « tres-nombreuse ». Du Cange ne peut ignorer cette ultime preuve, bien que fragile, pour

³⁵ « traîtreusement (c'est le terme dont il use, & qui convainc Acropolite de fausseté, ou de dissimulation) » : DU CANGE 1657, Préface, p. 68-70 (paginée 72 par erreur). Dans le texte original, la chancellerie pontificale utilise l'adverbe *perditionaliter* : DUBA, SCHABEL 2015, n° 31.

³⁶ VAN TRICHT 2011, p. 308, 416-417, 471 ; CHRISISS 2012, p. 61-64 ; CLAVERIE 2013, p. 196-198.

³⁷ DU CANGE 1657, p. 158-159 ; NICOL 2005, p. 55-56.

³⁸ DU CANGE 1657, Préface.

échafauder l'hypothèse suivante : les soldats byzantins étaient au moins 800 mais d'autres, en retrait, sont arrivés au fur et à mesure ³⁹. Autrement dit, derrière le vernis d'une histoire triomphaliste, qui s'écrit d'elle-même, Du Cange s'interroge parfois, sans parvenir à un résultat toujours convaincant. Mais a-t-il réellement les moyens de répondre à ses questions ? Si l'on réunit ses *Observations sur l'Histoire de Geoffroy de Villehardouin* et son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, l'érudit convoque les lettres de dix-huit papes sur les trente-quatre qui ont régné de 1198 à 1468 ⁴⁰. Il cite abondamment les trois premiers : le temps du récit s'étire le long des pontificats d'Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, qui représentent presque la moitié de la séquence historique ; Du Cange justifie ce déséquilibre par les « premiers succès de cette fameuse entreprise » sur lesquels il se doit d'insister car ils sont le « fondement à celui de tout ce qui s'est passé depuis dans l'Empire de Constantinople » ⁴¹. Ce déséquilibre dans le traitement des périodes est, *a priori*, volontaire mais on peut s'interroger sur la dépendance de l'historien à l'égard de ses sources ; à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, les documents pontificaux sont toujours cités dans l'œuvre, mais de manière moins exhaustive, et les pages consacrées aux papes successifs sont moins nombreuses. Plus on avance dans le temps, plus il est contracté, et moins les lettres sont utilisées. Comme nous l'avons rappelé, les lettres et décrétales publiées à son époque balayaient surtout les trois premiers pontificats. Ajoutons que Rinaldi commence ses *Annales* en 1198 et s'arrête en 1378 dans le tome XVI, paru en 1652. Le tome XVII n'est imprimé qu'en 1659 : Du Cange est donc privé du travail de paraphrase et d'édition pour la séquence qui commence après 1378. Les bulles du Trésor des chartes concernant les croisades s'arrêtent elles aussi en 1335 ⁴². Du Cange est donc tributaire des publications précédentes et de ses contemporains qui peuvent accéder au Vatican. Ses sources déterminent sa chronologie, et expliquent encore l'état inachevé de son œuvre. D'ailleurs, les corrections et ajouts qu'il fait plus tard sont plus nombreux à partir de l'année 1300 ⁴³.

En somme, l'usage que fait Du Cange du passé médiéval de la Grèce n'est pas uniquement porté par un horizon politique. La Grèce latine permet aussi à l'érudit d'atteindre un horizon intellectuel en s'accomplissant en tant qu'historien, répondant aux exigences de rationalisation et de sécularisation qui s'imposent à l'écriture de l'histoire au milieu du XVII^e siècle ⁴⁴. Le défi est grand, écrire une histoire dont les deux principaux acteurs sont l'empereur et le pape est d'autant plus risqué que Du Cange dédie son œuvre à un puissant monarque : Louis XIV.

³⁹ DU CANGE 1657, p. 155.

⁴⁰ Après Urbain V (1362-1370), plus aucune lettre pontificale n'est utilisée dans les dix dernières pages du récit, alors que règnent onze papes : DU CANGE 1657, p. 291-304.

⁴¹ Les trois premiers papes occupent 126 pages sur 304 : DU CANGE 1657, Préface.

⁴² BARBICHE 1975, p. xxiii ; RINALDI 1652 ; RINALDI 1659.

⁴³ DU CANGE 1657, Préface ; BUCHON 1826, p. xviii-xix.

⁴⁴ L'Orient, les Turcs et les croisades sont des sujets particulièrement prisés dans la littérature d'apparat : POUMAREDE 2004, p. 189-196.

LE DISCOURS : LA PAPAUTE, LA MONARCHIE ET LES GRECS

Bien qu'il prétende écrire une histoire des « François », et pas une histoire des Grecs, Du Cange décrit les habitants de ces contrées au Moyen Âge⁴⁵. Le portrait collectif qu'il brosse paraît davantage façonné par le contexte dans lequel il s'élabore que par les sources sur lesquelles il s'appuie. En 1657, la majorité des territoires grecs conquis par les Latins au Moyen Âge est passée sous domination ottomane, après être, en partie, retournée dans le giron byzantin – Constantinople en 1453, la Morée en 1458, Rhodes en 1522, Chypre en 1570-1571. En 1657, la Crète résiste encore aux Ottomans depuis douze ans, précisément depuis de la conquête de La Canée. La colonie vénitienne demeure l'un des derniers bastions de la chrétienté en Méditerranée orientale⁴⁶. Même si la majorité des Grecs orthodoxes vit en pays musulman, la papauté n'a pas abandonné l'idée de réunir les deux parties de la chrétienté irrécyclables depuis le sac de 1204. Les dissensions religieuses apparues après la Réforme protestante rendent cette union nécessaire. Après le Concile de Trente, dont les Latins ne parviennent pas à faire appliquer les décrets aux Grecs des territoires latins, comme à Chypre, Grégoire XIII (1572-1585) change de stratégie : il considère que les Grecs ne sont pas réfractaires à l'union mais qu'ils sont simplement ignorants, et donc des proies pour les protestants. En 1577, les actes du Concile de Florence, considéré comme le véritable concile d'union, sont traduits en plusieurs langues orientales pour une large diffusion dans le cadre de l'œuvre missionnaire ; la *Congregazione de Propaganda Fide*, créée en 1622, connaît un véritable succès dans l'Empire ottoman grâce, notamment, au soutien matériel et humain de la France⁴⁷. La création du Collège grec de Rome et de la *Congregazione dei Greci* s'inscrit dans la même volonté du Siège apostolique de réunir les Grecs d'Italie du Sud et des territoires encore sous domination latine à Rome en diffusant les « bonnes pratiques » liturgiques conformes aux décrets du Concile de Trente. En 1648, le Grec Leo Allatius publie une somme sur l'Église byzantine et ses relations avec Rome en vue de réaliser l'union avec les Grecs contre les protestants. Son ouvrage s'inscrit dans une réflexion sur la définition du rite grec en vue de le corriger et de le mettre en conformité avec le Concile de Trente : l'orthopraxie doit mener les Grecs à reconnaître la primauté romaine et à réaliser l'union⁴⁸. Depuis le Moyen Âge, les Grecs sont donc tour à tour considérés comme des membres d'une Église en communion avec Rome, puis comme des fidèles d'une Église rivale et schismatique, et enfin comme des adeptes d'un rite différent⁴⁹.

Au fil des pages de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople*, Du Cange expose les enjeux politiques et militaires de l'union de Églises mais il n'en aborde pas les aspects ecclésiologiques ou théologiques⁵⁰. Dans le récit chevaleresque qu'il élabore, le portrait qu'il dresse des Grecs n'est pas monolithique. Même s'il les désigne de la même manière, Du Cange distingue ceux qui sont restés dans l'Empire byzantin de ceux qui sont passés sous domination

⁴⁵ « de crainte qu'il ne semblât que ie faisois plutôt une Histoire des Grecs que des François » : DU CANGE 1657, Préface.

⁴⁶ ARBEL 2014, p. 132-136.

⁴⁷ SKOUFARI 2012, p. 205-230 ; SANTUS 2019, p. 127-128, 135-137.

⁴⁸ PERI 1972, p. 607-616 ; PERI 1973, p. 276-292 ; GIRARD 2013, p. 341-347. Sur Allatius, voir HARTNUP 2004.

⁴⁹ CHRISSIS 2012, p. 268 ; SANTUS 2019, p. 114-118 ; LEVITIN 2019, p. 23-25, 35, 86-89.

⁵⁰ DU CANGE 1657, Préface, p. 7, 16, 29-30, 60-61, 93-95, 138-142, 165, 170-171, 181, 186, 195, 200 ; CHRISSIS 2012, p. 253, 263.

latine et leur caractérisation évolue au fil du récit. Au départ, les Grecs dans leur globalité sont désignés comme étant à l'origine du schisme ; Du Cange dénonce l'« excès, la perfidie, la cruauté des Grecs », ces « illustres vengeurs de crimes », et il justifie le détournement de la croisade sur Constantinople comme une « punition » visant à « réunir la Grèce à l'Église », l'Église étant forcément la catholique ⁵¹. Il minimise les pertes humaines dans le camp byzantin lors du sac de Constantinople : « quant au carnage, il ne fut pas grand, n'y ayant pas eu plus de deux mille Grecs de tuez en toute cette rencontre ». Les Grecs sont encore qualifiés de « monstres odieux à Dieu & aux hommes », et les Grecs et les Latins sont « habituez de long-temps » au schisme ⁵². La lecture des relations entre Grecs et Latins est donc naturellement conflictuelle au départ : Du Cange reproduit des préjugés anciens des Occidentaux sur les Grecs qui ont traversé le Moyen Âge et qui ont nourri ses lectures ⁵³.

Cependant, son discours évolue au fil du récit des quatre premières décennies de la domination latine en Grèce. Du Cange distingue les Grecs progressivement soumis au pouvoir des Latins, et les autres, « les ennemis de la foi » « restés » en territoire byzantin. Il souligne la naïveté et la faiblesse des « pauvres Grecs » face « au Bulgare » qui se montre « cruel » envers ses « Concitoiens », terme faisant référence à leur commune foi orthodoxe. À ses yeux, les Grecs ne sont pas totalement conscients de leur haine envers les Latins : ils peuvent être manipulés. Du Cange dénonce d'ailleurs une autre « violence », celle exercée sur les Grecs par le légat Pélagie, en 1213, qui les force à « embrasser la religion & l'Église romaine ». Il insiste à plusieurs reprises sur la « première liberté » des Grecs soumis au pouvoir des Latins, et en particulier sur la « liberté de leurs consciences ». Ce qui pousse les Grecs à conspirer contre les Latins, c'est la « haine mortelle » qu'ils leur vouent mais aussi la menace bulgare et l'attitude des Latins eux-mêmes, qui usent de violence ou refusent d'intégrer les Grecs de l'Empire latin à leurs armées. Autrement dit, Du Cange cherche des causes multiples, externes et internes, qui expliquent la réaction de rejet des Grecs à l'égard des Latins : la haine plurisécularisée qu'ils nourrissent à l'égard des Latins n'est pas l'unique explication, et elle n'est pas permanente ; elle peut resurgir au gré des circonstances. D'ailleurs, après avoir accusé les Grecs de nombreux maux, Du Cange leur attribue des qualités : ils peuvent être des sujets obéissants, fidèles, témoignant « amour et [...] bienveillance » aux princes séculiers, légats et papes qui les traitent avec « douceur », « modération » et les laissent libres d'exercer leur religion ⁵⁴.

Ce portrait nuancé que peint Du Cange des Grecs remplit une fonction précise dans le récit qui sert d'argumentaire au projet de croisade porté auprès de Louis XIV : en prouvant que la douceur et la modération peuvent naturellement convaincre les Grecs de la supériorité des Latins, de l'Église catholique, et donc de la nécessité de réaliser l'union des Églises, Du Cange justifie encore la conquête de Constantinople. L'enjeu religieux est ici subordonné à l'entreprise politique : la description des relations entre pouvoir religieux et autorité politique forme

⁵¹ DU CANGE 1657, Première partie, Epistre.

⁵² DU CANGE 1657, p. 8, 9, 12.

⁵³ En particulier dans la littérature croisée, les Grecs sont accusés d'être perfides, coupables de péchés ou encore schismatiques. Toutefois, Jonathan Phillips démontre que la perception occidentale des Byzantins n'est pas monolithique aux XI^e-XII^e siècles : PHILLIPS 2019, p. 102, 104-107, 110. Concernant la caractérisation des Byzantins par Du Cange, nous renvoyons à CHENY 2023.

⁵⁴ DU CANGE 1657, p. 27, 34, 43, 60, 61, 63, 78, 81.

d'ailleurs la colonne vertébrale autour de laquelle se construit le récit de Du Cange à une époque où gallicans et ultramontains défendent des conceptions opposées. Du Cange publie son *Histoire de l'Empire de Constantinople* au début du pontificat d'Alexandre VII (1655-1667). La chrétienté occidentale est sortie du concile de Trente (1545-1563) déchirée entre catholiques et protestants, papalistes et conciliaristes, gallicans et ultramontains. L'un des enjeux de ces controverses concerne les relations de la papauté aux conciles et au pouvoir séculier. Les gallicans ne défendent pas une position monolithique : comme l'ensemble des catholiques à l'époque de la Contre-Réforme, ils manifestent une diversité institutionnelle, ecclésiologique et dogmatique. À ceux qui rejettent l'organisation monarchique de l'Église et affirment la supériorité du conciliarisme sur le pouvoir du pape, s'opposent les défenseurs d'un équilibre entre les pouvoirs spirituels et temporels. La frontière est poreuse entre gallicans, jansénistes et protestants : tous considèrent que la réforme de l'Église héritée du Moyen Âge est nécessaire. Toutefois, les gallicans ne se soustraient pas à l'obédience romaine, et tentent de condamner les protestants sans rallier, ni renier Rome ⁵⁵.

Il est difficile de déterminer quelle position adopte Du Cange dans ces querelles. Si l'on reconstitue les lectures qui nourrissent le récit de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople*, assurément, Du Cange reconnaît des qualités aux écrivains ultramontains, tels que Baronio et Rinaldi. Toutefois, c'est de leur méthode qu'il s'inspire avant tout. Par ailleurs, Du Cange s'appuie sur des historiens gallicans, qui entretiennent de nombreux points communs avec lui : ils sont proches du milieu parlementaire – Du Cange prête serment devant le parlement en 1631 ⁵⁶ – du libertinage érudit, et ils sont adeptes d'une « histoire parfaite ». Parmi ces historiens, que Du Cange cite dans sa première œuvre publiée et dans ses notes manuscrites, on trouve tout d'abord Pierre Pithou : calviniste converti au catholicisme, auteur des *Libertez de l'Église gallicane* (1596), il dénonce l'incompétence du pape dans la collation des bénéfices et affirme que les « libertés » de l'Église gallicane sont garanties par la législation des conciles tenus dans l'Antiquité, qui s'oppose au *jus novum* issu, notamment, du concile de Latran IV. L'antiquité et l'apostolicité de l'« Église des Gaules » justifient l'indépendance de la monarchie par rapport à Rome. Du Cange a assurément utilisé les notes que Pithou a prises à partir du manuscrit perdu de Villehardouin, daté de 1573 ; il a probablement lu son œuvre sur l'Église gallicane avant 1657 ⁵⁷. L'érudit mentionne également Papire Masson, auteur du *De Episcopis Urbis* (1585), une version gallicane de l'histoire de la papauté dont le dessein est de contrer les centuriateurs de Magdebourg. Toutefois, Masson dresse un portrait nuancé des papes, à qui il rend justice, mais dont il ne dissimule pas non plus les défauts. Masson opère encore une distinction entre pouvoirs spirituel et temporel, affirme la supériorité de l'autorité des conciles, l'autonomie « impériale » des rois de France, mais sans pour autant nier sa sympathie envers le Siège apostolique, seul garant de l'unité et de la continuité de l'Église ⁵⁸. Enfin, plus proche de lui, Du Cange cite, en marge de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, André Duchesne,

⁵⁵ FUMAROLI 1994, p. iii-iv ; KEENAN 2015, p. 756, 767 ; FRAGNITO, TALLON 2015, p. 5 ; DAUBRESSE 2015, p. 38 ; SCHMITZ 2015, p. 201, 202, 208.

⁵⁶ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3501*, f. 33.

⁵⁷ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 1095* ; DU CANGE 1657, Première partie, *Préface sur l'histoire de Geoffroy de Ville-hardouin*. FUMAROLI 1977, p. 20, 22 ; WAREMBOURG 2016, p. 94-98.

⁵⁸ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 223v ; FUMAROLI 1977, p. 23-24.

« père de l'histoire de France », également auteur d'une *Histoire des papes* en 1616. Cependant, ce sont surtout ses écrits sur l'histoire de France qui retiennent l'attention de Du Cange⁵⁹. Le savant s'inscrit donc dans une double parenté. Si les procédés par lesquels Du Cange et ses prédécesseurs ultramontains exposent leurs récits ont été jetés dans le même moule, sa filiation idéologique avec les modèles gallicans se fait jour à travers son interprétation des relations entre pouvoirs temporel et spirituel aux lendemains de la Quatrième croisade, en particulier dans les quarante premières années de l'établissement des Latins en Grèce.

Du Cange défend une vision équilibrée des pouvoirs temporel et spirituel. Dès la préface, puis au début du livre premier, il rappelle que de la bonne alliance des pouvoirs dépend, en partie, le succès des croisades ; le couple empereur-pape forme la colonne vertébrale autour de laquelle se déroule le récit⁶⁰. Toutefois, le temps du récit est celui du politique : les événements s'agencent dans l'ordre des règnes des empereurs, rappelés en marge. Tout en soulignant la dimension sotériologique de l'entreprise croisée, il assimile les chevaliers francs au Christ et rappelle ainsi le lien entre la Terre sainte et l'Empire de Constantinople. Quelle que soit l'entreprise croisée à laquelle ils participent, les « Français » sont le peuple élu et le sacre de leur roi en est la preuve. À leurs côtés, les papes contribuent au « progrès » du royaume de Jérusalem, par les soins qu'ils prennent des « colonies » et par les prédicateurs qu'ils envoient en Occident afin de grossir les rangs de l'armée croisée. En un mot, les papes ne sont que des relais de l'action politique. D'ailleurs, Innocent III est mis devant le fait accompli en avril 1204 : ce sont les seigneurs temporels qui sont à l'origine de la prestigieuse histoire que narre Du Cange. Par la suite, les papes sont rarement cités par leur nom, contrairement aux empereurs, et leur identification se fait souvent par les mentions de leurs lettres en marge. Leur désignation par la fonction donne l'impression d'une continuité du pouvoir pontifical à travers les siècles : l'influence des *Annales ecclésiastiques* est évidente une fois de plus⁶¹.

Toutefois, Du Cange individualise les pontifes en détaillant leurs actions, et en particulier celles des trois premiers. Innocent III valide l'action politique en confirmant les traités établis entre les princes, par exemple en mars 1204⁶². Il assure la continuité de l'institution ecclésiastique en arbitrant les querelles⁶³, il négocie des traités, en particulier avec

⁵⁹ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 58, *ms 1095*, *ms 5256* et *ms 5260* ; DU CANGE 1657, p. 81, 83 ; BURY 1997, p. 127, 129-130.

⁶⁰ « La France n'a pas donné seulement l'origine & le commencement au Royaume de Hierusalem, par la conquete qu'elle en fit soûs la conduite du vaillant Godefroy de Bouïllon ; mais encore elle l'a maintenu & conserué durant plusieurs années par les secours d'hommes & d'argent qu'elle y enuoioit de temps en temps. Les Papes contribuoient de leur part à ses progres par les soins qu'ils prenoient de ces nouvelles Colonies, & par les Predicateurs qu'ils enuoioient dans les Royaumes Chrétiens » : DU CANGE 1657, p. 1.

⁶¹ « mêler leur sang avec celui du Rédempteur » : DU CANGE 1657, Préface, p. 21, et Première partie, Epistre.

⁶² À l'exception des articles concernant la distribution des biens ecclésiastiques et l'élection du patriarche : DU CANGE 1657, p. 10-11. La réserve du pape n'est pas mentionnée dans les *Gesta* (chap. 101) que Du Cange mentionne : BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 199. L'érudit a donc confronté la *Vita* et les lettres d'Innocent III. Le pape est décrit comme un arbitre juste qui agit dans l'intérêt de la paix : DU CANGE 1657, p. 35-36, 58, 61. L'érudit est visiblement très sensible à cette question du pouvoir exercé avec justice par les princes séculiers et ecclésiastiques, comme il le rappelle dans l'*Histoire de S. Louys* de Joinville qu'il adresse à Louis XIV en 1668 : DU CANGE 1668, Epistre.

⁶³ Par exemple, au sujet de l'élection du patriarche de Constantinople Thomas Morosini, en 1206 : DU CANGE 1657, p. 29-30.

les Bulgares, et il obtient la libération de prisonniers⁶⁴. Les pouvoirs et les qualités d'Honorius III ne diffèrent pas beaucoup de son prédécesseur mais ils sont plus étendus. Le pontife apparaît comme le garant de la continuité de l'institution face à un clergé de Constantinople divisé en 1226, à la mort du patriarche Mathieu : il règle les conflits entre le patriarche et l'empereur, entre les Latins et les Grecs, n'hésitant pas à utiliser la menace de la croisade, il prêche, promet des indulgences et lève des subsides pour financer de nouvelles croisades. Autrement dit, il use de son pouvoir temporel⁶⁵. Le dernier pape de la trilogie, Grégoire IX, est accaparé par l'effort de croisade ; il accroît ostensiblement les moyens mis en place par Honorius III, que Du Cange détaille : indulgences, commutation et rachat des vœux, levées de subsides en Roumanie et en Occident⁶⁶. Enfin, il négocie une union avec les Grecs (1232-1234), la Hongrie et la Bulgarie. Contrairement à ses prédécesseurs, Grégoire IX n'intervient pas dans les affaires ecclésiastiques de l'Empire latin de Constantinople⁶⁷.

Les portraits que dresse Du Cange des trois premiers papes témoins de l'établissement des Latins en Grèce soulignent la puissance croissante du Siècle apostolique, sans pour autant surpasser les pouvoirs des empereurs. Toutefois, s'il est critique à l'égard de quelques empereurs latins, comme Robert de Courtenay, Du Cange l'est rarement à l'égard des papes : plus loin dans le récit, il reproche sa naïveté à Nicolas III (1277-1280) en voulant reproduire « les derniers errements de ses prédécesseurs » – les négociations avec Michel Paléologue –, et en continuant de « panacher du côté des Grecs », en 1278, après le concile d'union de Lyon II (1274)⁶⁸. Après tout, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* est un *exemplum* pour son lecteur, le jeune roi, pas pour le pape⁶⁹. Du Cange produit donc une vision nuancée, non-dénuée de critiques, harmonieuse des rapports entre les pouvoirs temporel et spirituel, même si le second est subordonné au premier ; sous couvert d'une histoire de la noblesse française, et non d'une histoire de l'Église, il distille sa vision d'une papauté puissante tout en faisant l'éloge d'un pouvoir monarchique acteur de l'histoire. La description des circonstances qui ont mené les « François » au succès doit convaincre Louis XIV de s'allier à la papauté contre les Ottomans. En 1657, le rapport de force entre monarchie et papauté est encore équilibré. Du Cange démontre que la frontière entre gallicanisme et ultramontanisme est poreuse : on peut se réclamer de la méthode des érudits ultramontains, accorder à la papauté un rôle important dans le développement de la puissance séculière, et donner à la monarchie française une mission de premier plan dans le déroulement de l'histoire. D'autres érudits suivent ce modèle intermédiaire jusqu'au cardinal Fleury, symbole d'un gallicanisme militant, à la fin du siècle⁷⁰.

⁶⁴ DU CANGE 1657 p. 10-11, 36, 42.

⁶⁵ DU CANGE 1657, p. 65, 69-72, 79-80, 85-86.

⁶⁶ DU CANGE 1657, p. 109-110. Du Cange perçoit que ces efforts sont vains : la croisade de Grégoire IX rencontre peu de succès en 1239, les chevaliers préférant passer en Terre sainte plutôt que d'aller en Grèce : DU CANGE 1657, p. 102, 109-110, 117.

⁶⁷ DU CANGE 1657, p. 95, 106-107, 111.

⁶⁸ DU CANGE 1657, p. 88, 193-195.

⁶⁹ DU CANGE 1657, Première partie, Epître ; FUMAROLI 1977, p. 9, 16.

⁷⁰ CHEDOZEAU 2001, p. 165-166, 175. Platina, dans ses *Vitae Pontificum* (1474), critique déjà les vices des papes tout en affirmant que seul un pontife peut sauver la chrétienté face aux Turcs : TALLON 2009, p. 203-204. Plus près de Du Cange, en 1616, Claude Durand et ses collaborateurs tentent de démontrer dans leur abrégé des *Annales ecclésiastiques* de Barono et Rinaldi que l'Église est puissante, mais qu'elle ne doit pas empiéter sur les libertés gallicanes : CHEDOZEAU 2001, p. 168-174.

LA PAPAUTE ET LES CROISADES AU XIII^E SIECLE : LES APPORTS DE L'HISTOIRE POUR LES ETUDES SUR LA GRECE FRANQUE

De multiples conditions politiques, intellectuelles et religieuses façonnent le nouvel objet historique qui naît sous la plume de Du Cange en 1657. Dès leur origine, les études sur la Grèce latine servent officiellement une entreprise politique. Bien que des Français s'engagent auprès des Crétois contre les Ottomans (1645-1669), l'effet escompté sur l'action politique ne se produit pas ; Louis XIV ne libère pas les anciens territoires grecs qui ont fait la gloire des « François » en Méditerranée orientale ⁷¹. D'autres circonstances, qui affleurent à l'examen de la méthode et du récit, expliquent encore le choix intellectuel de Du Cange ; au-delà de l'orientalisme académique dans lequel se fonde Du Cange, c'est la documentation pontificale éditée depuis un siècle qui donne au collectionneur de sources l'occasion de rendre publics, pour la première fois, son travail et sa méthode et de s'accomplir en tant qu'historien. L'année 1657 opère comme un seuil dans le parcours de Du Cange. Bien que les circonstances politiques, intellectuelles et religieuses de la France et de la Méditerranée orientale évoluent dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il apparaît légitime de s'interroger sur la contribution du récit de 1657 à la naissance du byzantinisme en 1680 ⁷². Au-delà de l'évidente familiarité de l'historien avec l'espace méditerranéen au Moyen Âge, la traversée de Du Cange d'une rive temporelle à l'autre pose la question de l'édification de l'œuvre de 1657 en modèle pour l'étude du passé byzantin ; les procédés par lesquels Du Cange reproduit ou s'éloigne de ses méthodes établies jusqu'en 1657 – encore une fois, un travail chronologique sur les documents de travail inédits reste à mener pour déterminer dans quelle mesure ils ont façonné la méthode exposée dans *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* –, et la pertinence de la dissociation opérée aujourd'hui entre l'historien de la Grèce latine et le byzantinisme restent des pistes à explorer ⁷³.

Si l'on considère les apports de ses recherches dans la connaissance de la papauté et des croisades en Grèce au XIII^e siècle, Du Cange est bien plus qu'un « père » des études sur la Grèce latine. Dans l'océan d'événements qui s'étend à la surface de son *Histoire de l'Empire de Constantinople* s'ancrent des éléments de réflexion durables que les historiens d'aujourd'hui explorent au moyen de sources et d'outils nouveaux, comme en témoigne l'étude de N. G. Chrissis sur les mécanismes de la politique et de la rhétorique pontificales en Grèce en 2012 ; Du Cange est le premier historien à isoler le front grec de la Terre sainte et de Chypre dans le contexte des croisades, à décharger Innocent III de la responsabilité du sac de 1204, et, surtout, à mettre en évidence les moyens financiers et humains mobilisés par les papes pour lancer des croisades. Il isole les éléments saillants de cette politique, sans pour autant en faire une étude, puisqu'il prétend ne pas intervenir dans son récit ⁷⁴. Derrière l'apparence d'une histoire

⁷¹ Des troupes françaises sont envoyées en Crète en 1646, 1660, 1667 et 1669 : SHAWCROSS 2021a, p. 173 ; BILICI 2004, p. 22-24.

⁷² Nous prenons comme point de référence la publication de *l'Historia byzantina* : SHAWCROSS 2021b.

⁷³ Quelques remarques sur la méthode de citation des auteurs par Du Cange dans son *Traité du droit et comportement des armes* inédit ont été formulées par Th. Girard, qui suppose aussi une continuité entre les œuvres de jeunesse inédites et le glossaire latin : GIRARD 1988, p. 84-85, 87.

⁷⁴ Nous renvoyons à quelques pages en particulier mais l'ensemble de l'étude est consacré aux mécanismes de la politique pontificale en Grèce dans le contexte des croisades : CHRISSIS 2012, p. 13-53, 57-136, 244-274.

téléologique se construisent bien un discours et une méthode durables. En cela, il a bel et bien établi une tradition dans les études sur la Grèce latine, bien que son nom se soit progressivement effacé des pages rédigées par ses lointains successeurs.

Bibliographie

ARBEL 2014

Benjamin Arbel, « Venice's Maritime Empire in the Early Modern Period », in Eric Dursteler (éd.), *A Companion to Venetian History 1400-1797*, Leiden, Brill, 2014, p. 125-253.

ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021

Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021.

BARBICHE (éd.) 1975

Bernard Barbiche (éd.), *Les actes pontificaux originaux des archives nationales de Paris*, Vatican, Biblioteca apostolica vaticana, 1975.

BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI (éd.) 2011

Giulia Barone, Agostino Paravicini Bagliani, Stanislao Fioramonti (éd.), *Gesta di Innocenzo III*, Rome, Viella, 2011.

BAUER 2020

Stefan Bauer, *The Invention of Papal History: Onofrio Panvinio between Renaissance and Catholic Reform*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

BIANCO 2003

Elisa Bianco, « Du Cange e l'Oriente bizantino: erudizione e politica all'ombra del Re Sole », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 3.

BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbul'u fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2004.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles Du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 509-547.

BON 1969

Antoine Bon, *La Morée franque. Recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la Principauté d'Achaïe (1205-1430)*, Paris, E. de Boccard, 1969, 2 vol.

BUCHON 1826

Jean Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par du Fresne Du Cange*, Paris, Verdière, 1826, 2 vol.

BURY 1997

Emmanuel Bury, « Le “Père de l'Histoire de France” : André Duchesne (1584-1640) », *Littératures classiques* 30.1, 1997, p. 121-131.

CARILE 1972

Antonio Carile, *Per una storia dell'Impero latino di Costantinopoli (1204-1261)*, Bologne, Pàtron, 1972.

CHEDOZEAU 2001

Bernard Chédozeau, « L'histoire religieuse au XVII^e siècle. L'histoire de l'Église, ou histoire ecclésiastique, et les *Collectiones conciliorum* », *Littératures classiques* 43.1, 2001, p. 163-180.

CHENY 2010

Anne-Marie Chény, « Humanisme, esprit scientifique et études byzantines : la bibliothèque de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc », *Dix-septième siècle* 249.4, 2010, p. 689-709.

CHENY 2023

Anne-Marie Chény, « Réflexions sur le contexte d'écriture de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* à la lumière des choix lexicaux de Charles du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n°4.

CHRISIS 2012

Nikolaos G. Chrissis, *Crusading in Frankish Greece: a Study of Byzantine-Western Relations and Attitudes, 1204-1282*, Turnhout, Brepols, 2012.

CLAVERIE 2013

Pierre-Vincent Claverie, *Honorius III et l'Orient (1216-1227). Étude et publication de sources inédites des Archives vaticanes (ASV)*, Leyde-Boston, Brill, *The Medieval Mediterranean* 97, 2013.

CONSTABLE 2001

Giles Constable, « The Historiography of the Crusades », in Angeliki E. Laiou, Roy P. Mottahedeh (éd.), *The Crusades from the Perspective of Byzantium and the Muslim World*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Library and Collection, 2001, p. 1-22.

DAUBRESSE 2015

Sylvie Daubresse, « Le parlement de Paris et les actes romains au XVI^e siècle : exemples de la pratique judiciaire », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 28-41.

DELISLE 1858

Léopold Delisle, « Mémoire sur les actes d'Innocent III », *Bibliothèque de l'École des chartes* 19.1, 1858, p. 1-73.

DUBA, SCHABEL 2015

William Duba, Christopher D. Schabel (éd.), *Bullarium Hellenicum: Pope Honorius III's Letters to Frankish Greece and Constantinople (1216-1227)*, Turnhout, Brepols, 2015.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.

DURSTELER 2014

Éric R. Dursteler, « Introduction. A Brief Survey of Histories of Venice », in Éric R. Dursteler (éd.), *A Companion to Venetian History 1400-1797*, Leyde-Boston, Brill, 2014, p. 1-24.

FALLMERAYER 1830-1836

Jakob Philipp Fallmerayer, *Geschichte der Halbinsel Morea während des Mittelalters*, Stuttgart-Tübingen, J. G. Cotta'schen Buchhandlung, 1830-1836, 2 vol.

FEUGERE 1852

Léon Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

FOSSIER 2013

Arnaud Fossier, « Innocent III. Un pape de papier », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire* 65, décembre 2013, p. 179-188.

FRAGNITO, TALLON 2015

Gigliola Fragnito, Alain Tallon, « Introduction », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 5-8.

FULLER 1840

Thomas Fuller, *The History of the Holy War*, Londres, William Pickering, 1840.

FUMAROLI 1977

Marc Fumaroli, « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Âge : humanisme, réforme et gallicanisme au XVI^e siècle », *XVII^e siècle. Bulletin de la Société d'étude du XVII^e siècle* 114-115, 1977, p. 5-29.

FUMAROLI 1994

Marc Fumaroli, « Préface », in Bruno Neveu (éd.), *Érudition et religion aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, A. Michel, 1994, p. i-xvi.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88.

GIRARD 2013

Aurélien Girard, « *Nihil esse innovandum ?* Maintien des rites orientaux et négociation de l'Union des Églises orientales avec Rome (fin XVI^e-mi-XVIII^e s.) », in Marie-Hélène Blanchet, Frédéric Gabriel (éd.), *Réduire le schisme ? Ecclésiologies et politiques de l'Union entre Orient et Occident (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, 2013, p. 337-352.

GRELL 1996

Chantal Grell, « Clovis du Grand Siècle aux Lumières », *Bibliothèque de l'École des chartes* 154.1, 1996, p. 173-218.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain*, 6.1, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « Charles Du Cange héraut de l'histoire " franco-byzantine " », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 2.

GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020

Gilles Grivaud, Angel Nikolaou-Konnari, « Aux origines de la “frankokratia” : genèse, péripéties idéologiques et apologie d’un néologisme de l’historiographie néo-hellénique (Première partie) », *Frankokratia* 1, 2020, p. 3-55.

HARDY 2016

Nicholas Hardy, « Religion and Politics in the Composition and Reception of Baronius’s *Annales Ecclesiastici*: a New Letter from Paolo Sarpi to Isaac Casaubon », in Ann Blair, Anja-Silvia Goening (éd.), *For the Sake of Learning: Essays in Honor of Anthony Grafton*, Leyde, Brill, 2016, p. 21-38.

HARTNUP 2004

Karen Hartnup, ‘*On the Beliefs of the Greeks*’: *Leo Allatios and Popular Orthodoxy*, Leyde-Boston, Brill, *The Medieval Mediterranean* 54, 2004.

JOASSART 2005

Bernard Joassart (éd.), *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005.

KEENAN 2015

Charles Keenan, « Paolo Sarpi, Caesar Baronius, and the Political Possibilities of Ecclesiastical History », *Church History* 84.4, 2015, p. 746-767.

LE BEAU 1757-1817

Charles Le Beau, *Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin-le-Grand*, Paris, Desaint & Saillant, 1757-1817.

LE GOFF 2014

Jacques Le Goff, *Faut-il vraiment découper l’histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014.

LEVITIN 2019

Dmitri Levitin, « Introduction. Confessionalisation and Erudition in Early Modern Europe: A Comparative Overview of a Neglected Episode in the History of the Humanities », in Nicholas Hardy, Dmitri Levitin (éd.), *Confessionalisation and Erudition in Early Modern Europe. An Episode in the History of the Humanities*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 1-94.

LOCK 1995

Peter Lock, *The Franks in the Aegean: 1204-1500*, Londres, Routledge, 1995.

MARIN 2012

Șerban Marin, « A Venetian Chronicler in Crete: the Case of Lorenzo de’ Monaci and his Possible Byzantine Sources », in Iulian Mihai Damian, Ioan-Aurel Pop, Mihail St. Popovič, Alexandru Simon (éd.), *Italy and Europe’s Eastern Border (1204-1669)*, Francfort, Peter Lang, 2012, p. 237-258.

MICHAUD 1817-1825

Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades*, Paris, L. G. Michaud, 1817-1825, 6 vol.

MILLER 1908

William Miller, *The Latins in the Levant: a History of Frankish Greece, 1204-1566*, Londres, John Murray, 1908.

MOREAU 2015

Dominic Moreau, « Les actes pontificaux comme sources des historiens et des chroniqueurs de l'Antiquité tardive », in Philippe Blaudeau, Peter Van Nuffelen (éd.), *L'historiographie tardo-antique et la transmission des savoirs*, Berlin-Boston, De Gruyter, 2015, p. 23-53.

MORSEL 2004

Joseph Morsel, « Les sources sont-elles “le pain de l'historien” ? », *Hypothèses* 7.1, 2004, p. 271-286.

NICOL 2005

Donald MacGillivray Nicol, *Les derniers siècles de Byzance : 1261-1453*, tr. Hugues Defrance, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 501-507.

PERI 1972

Vittorio Peri, « L'“incredibile risguardo” e l'“incredibile destrezza”. La resistenza di Venezia alle iniziative postridentine della Santa Sede per i Greci dei suoi domini », in Hans-Georg Beck, Manousos I. Manousakas, Agostino Pertusi (éd.), *Venezia. Centro di Mediazione tra Oriente e Occidente (secoli XV-XVI). Aspetti e problemi*, Florence, Leo S. Olschki, 1972, p. 599-625.

PERI 1973

Vittorio Peri, « Chiesa latina e Chiesa greca nell'Italia postridentina (1564-1596) », *La Chiesa greca in Italia dall'VIII al XVI secolo. Atti del Convegno Storico Interecclesiale (Bari 30 apr.-4 magg. 1969)*, vol. 1, Padoue, Antenore, 1973, p. 271-469.

PHILLIPS 2019

Jonathan Phillips, « Crusader Perceptions of Byzantium, c.1095 to c.1150 », in Athina Kolia-Dermizaki, Angeliki Papageorgiou, Nikolaos G. Chrissis (éd.), *Byzantium and the West: Perception and Reality (11th-15th c.)*, Londres-New-York, Routledge, 2019, p. 102-117.

POUMAREDE 2004

Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

QUANTIN 2004

Jean-Louis Quantin, « Document, histoire, critique dans l'érudition ecclésiastique des temps modernes », *Recherches de Science Religieuse* 92.4, 2004, p. 597-635.

RINALDI 1652

Odorico Rinaldi, *Annales ecclesiastici ab anno MCXCVIII ubi Card. Baronius desinit auctore Odorico Raynaldo Tarusino congregationis oratorii presbytero*, tome XVI, Rome, Sumptibus Ioannis Casonii, 1652.

RINALDI 1659

Odorico Rinaldi, *Annales ecclesiastici ab anno MCXCVIII ubi card. Baronius desinit auctore Odorico Raynaldo Tarvisino congregationis Oratorii presbytero*, tome XVII, Rome, Typis Iacobi Dragonelli, 1659.

SAMARAN 1981

Charles Samaran, « Allocution prononcée le 19 octobre 1978 rue des Ecouffes sur la maison de Du Cange », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 498-500.

SANTUS 2019

Cesare Santus, *Trasgressioni necessarie. Communicatio in sacris, coesistenza e conflitti tra le comunità cristiane orientali (Levante e Impero Ottomano, XVII-XVIII secolo)*, Rome, École française de Rome, 2019.

SCHMITZ 2015

Benoît Schmitz, « Les thèses gallicanes sur le pouvoir pontifical à l'épreuve du protestantisme », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 201-215.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and La byzantine du Louvre », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « Appendix I: Works by Du Cange Published during his Lifetime or in Press at his Death », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 383-385.

SKOUFARI 2012

Évangélie Skoufari, « L'Arcivescovo Filippo Mocenigo e l'applicazione della Riforma tridentina a Cipro », in Evelien Chayes, Benjamin Arbel, Harald Hendrix (éd.), *Cyprus and the Renaissance (1450-1650)*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 205-230.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (éd.), *Through the Looking-Glass: Byzantium through British Eyes*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 199-210.

STOLZENBERG 2015

Daniel Stolzenberg, « Les “ langues orientales ” et les racines de l’orientalisme académique : une enquête préliminaire », *Dix-septième siècle* 268.3, septembre 2015, p. 409-426.

TALLON 2009

Alain Tallon, « L’histoire “ officielle ” de la papauté du XV^e au XVII^e siècle, les *Vitae pontificum romanorum* de Platina, Panvinio, Ciaconius : critique et apologétique », in François Bougard, Michel Sot (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l’histoire des évêques et des papes, de l’Antiquité au XXI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 199-213.

THIRIET 1954

Freddy Thiriet, « Les chroniques vénitiennes de la Marcienne et leur importance pour l’histoire de la Romanie Gréco-vénitienne », *Mélanges de l’École française de Rome*, 66, 1954, p. 241-292.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un " Soleil de blasons ". L’héraldique au service de l’écriture de l’histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

VAN TRICHT 2011

Filip Van Tricht, *The Latin Renovatio of Byzantium: the Empire of Constantinople (1204-1228)*, Leyde, Brill, 2011.

WAREMBOURG 2016

Nicolas Warembourg, « Le sort incertain des canons du IV^e concile de Latran dans la France d’Ancien Régime. Brève enquête sur la délimitation du corpus du droit canonique gallican », *Revue historique de droit français et étranger* 94.1, 2016, p. 94-113.

WOLFF 1976

Robert Lee Wolff, *Studies in the Latin Empire of Constantinople*, Londres, Variorum, 1976.

ZINKEISEN 1832

Johann Wilhelm Zinkeisen, *Geschichte Griechenlands vom Anfange geschichtlicher Kunde bis auf unsere Tage*, Leipzig, s.n., 1832.